

DOCUMENTS À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE BOURSE

Les différents formulaires de demande de bourse sont disponibles sur le site de l'Ambassade de Belgique (countries.diplomatie.belgium.be/fr/mali) et sur celui de la CTB Mali (<http://www.btcctb.org/fr/countries/mali>). Sur le site de l'Ambassade de Belgique, cliquer sur « Services » et sélectionner « Bourses ». Une "Note d'information" expliquant la marche à suivre y est également disponible.

À télécharger sur les sites et à remplir :

- Le formulaire de demande de bourse ;
- Le formulaire-employeur.

Les formulaires peuvent aussi être retirés à l'Ambassade de Belgique / BCD et à la CTB / Agence belge de développement.

À fournir :

- Un certificat de nationalité malienne ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un CV actualisé ;
- Une lettre de motivation qui mentionne l'intitulé et la durée de la formation ;
- L'accord de l'administration ou de l'employeur de l'intéressé ;
- Une attestation de pré-inscription ou d'admissibilité fournie par l'université, l'institut ou le centre de formation ;
- Une évaluation du coût global de la formation en tenant compte de la durée totale (pour les bourses locales) ;
- Une copie légalisée des relevés de notes (pour les bourses d'études) ;
- Toute information utile concernant la formation (programme détaillé,...) ;
- Une adresse de référence : indiquer le nom et le numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de problème ou d'urgence ;
- Une copie légalisée des diplômes, certificats et attestations de travail.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec la chargée de bourses de la CTB Mali les mardi, mercredi et jeudi après-midis. Tout dossier incomplet sera écarté avant la sélection.

ATTENTION : la présentation de faux documents/ attestations/certificats conduira à l'exclusion d'office du candidat tout au long du processus de sélection, du stage ou du master.

OÙ ET QUAND DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE BOURSE ?

Le dossier complet doit être déposé soit à l'Ambassade de Belgique / BCD (Hippodrome) ou à la CTB / Agence belge de développement (Badalabougou Est) avant les dates suivantes :

- 31 janvier pour les bourses d'études en Belgique ;
- 28 février pour les bourses de stage en Belgique (stage s'effectuant avant juin de l'année en cours) ;
- 31 mars pour les bourses d'études et de stages locaux, et de stage en Belgique (s'effectuant après juin de l'année en cours).

L'Ambassade de Belgique / BCD et la CTB / Agence belge de développement, après avoir enregistré les dossiers, remettront un accusé de réception aux candidats.

Après la sélection, la CTB se chargera de la mise en œuvre des dossiers, de l'accueil des étudiants et de leur encadrement tout au long de leur parcours académique.

La transparence et l'intégrité sont des principes de base. Nous veillons à appliquer des règles et des méthodes rigoureuses qui permettent de lutter contre la fraude et la corruption. Si, lors du processus de sélection, vous êtes confrontés à des comportements liés à des questions d'intégrité, veuillez vous adresser au bureau d'intégrité : www.btcctbintegrity.org.

Les différents Ministères sectoriels concernés :

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération Internationale ; Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ; Ministère du Développement Rural (Élevage et Pêche, Agriculture, Commissariat à la Sécurité Alimentaire) ; Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; Ministère de la Décentralisation et de la Ville ; Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.



BOURSES 2015

PROGRAMME BOURSES D'ÉTUDES ET DE STAGES « HORS PROJET »

**AMBASSADE DE BELGIQUE AU MALI -
BUREAU DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**
RUE 247, PORTE 209 - QUARTIER HIPPODROME
BP E1633 BAMAKO
BAMAKO.COOP@DIPLOBEL.FED.BE
COUNTRIES.DIPLOMATIE.BELGIUM.BE/FR/MALI
T +223 20 21 96 22
F +223 20 21 12 79

CTB MALI - AGENCE BELGE DE DÉVELOPPEMENT
RUE 25, PORTE 251 - BADALABOUGOU-EST
BP E 48 04 BAMAKO
REPRESENTATION.MLI@BTCCTB.ORG
WWW.BTCCTB.ORG
T +223 20 23 96 42
F +223 20 23 67 27

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**



Cette brochure présente les différentes possibilités de financement octroyées par la CTB - Agence belge de développement aux ressortissants maliens qui désirent poursuivre leurs études ou se perfectionner professionnellement, au Mali, en Belgique ou dans un des pays partenaires de la coopération belge, cités ci-après.

PAYS PARTENAIRES

Parmi les pays partenaires de la Coopération belge au Mali, ce Programme Bourses d'Études et de Stages locales concerne le Bénin, le Mali, le Maroc, le Niger et le Sénégal.

PRIORITÉS

Priorités données aux secteurs de concentration de la coopération belge au développement et thèmes transversaux suivants :

- Le développement rural : élevage et pêche, la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement ;
- La gouvernance : la décentralisation, la déconcentration ;
- L'égalité des chances entre les femmes et les hommes ;
- Les droits de l'homme & les droits de l'enfant.

N.B : Les candidatures des jeunes professionnels et des femmes seront privilégiées.

TYPES DE BOURSES & CONDITIONS D'OCTROI

Quatre types de bourses sont octroyés par la Coopération belge :

1. Les bourses de stage en Belgique

Bourse de stage attribuée afin de poursuivre un perfectionnement professionnel de courte durée (maximum 9 mois).

2. Les bourses de stage locales (dans un pays partenaire)

Bourse octroyée en vue d'un perfectionnement professionnel de courte durée (maximum 9 mois) effectué au Mali, au Bénin, au Maroc, au Niger ou au Sénégal.

Conditions d'octroi pour les bourses de stage (locales ou en Belgique) :

- Avoir la nationalité malienne ;
- Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle ;
- Être actif professionnellement au moment du dépôt du dossier de candidature ;
- Le stage demandé doit être en corrélation avec l'expérience professionnelle du candidat ;
- La durée totale du stage souhaité ne peut pas dépasser 9 mois.

3. Les bourses d'études de type MASTER en Belgique

Bourse attribuée pour suivre une formation de deux années académiques au maximum, dans une institution d'enseignement reconnue en Belgique. La formation doit être sanctionnée par un diplôme, un certificat ou un brevet.

4. Les bourses d'études locales (dans un pays partenaire) de type MASTER

Bourse attribuée pour suivre une formation de deux années académiques au maximum, dans une institution d'enseignement reconnue au Mali, au Bénin, au Maroc, au Niger ou au Sénégal. La formation doit être sanctionnée par un diplôme, un certificat ou un brevet.

Conditions d'octroi pour les bourses d'études (locales ou en Belgique) de type MASTER :

- Avoir la nationalité malienne ;
- Être âgé de 35 ans maximum au 31 janvier de l'année de sélection, pour les bourses d'études locales et les bourses d'études en Belgique ;
- Avoir au minimum une Maîtrise (BAC+4) dans un domaine lié aux secteurs et thèmes prioritaires de la coopération belge ;
- Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle ;
- La formation demandée doit être en corrélation avec les études et/ou l'expérience professionnelle du candidat ;
- La durée totale de la formation souhaitée ne doit pas dépasser 2 ans ;
- Le candidat doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 12/20 au cours des trois dernières années de son cursus.

Le candidat est chargé de choisir la formation souhaitée et de prendre contact avec un institut reconnu par la Coopération belge, pour obtenir une autorisation d'inscription. L'Ambassade de Belgique/BCD et la CTB/Agence belge de développement ne « cherchent » pas les formations pour les candidats.

N.B. : Les bourses de doctorat mixte seront directement gérées par les institutions universitaires belges (sites web : www.cud.be / www.ciuf.cfwb.be / www.vliir.be) et ne font donc pas partie de ce Programme Bourses.

Etablissements d'enseignement supérieur en Belgique :

- Etablissements d'enseignement supérieur francophones : www.enseignement.be/index.php?page=26036
- Etablissements d'enseignement supérieur flamands : www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs/nuttigeadressen
- Autres possibilités de formations subventionnées par la Belgique et qui ne sont pas gérées par le programme bourse de la coopération belge : diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/subsides/bourses_detudes_et_de_stages